

# **Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)**

**Sujet:** Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

**Nom:** Jacques Dostie

**Date:** 2026-01-21

Vous trouverez ci-joint mon mémoire sur :

Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Salutations!

Jacques Dostie

[jdostielm@gmail.com](mailto:jdostielm@gmail.com)

819-582-7400

**Attachement N°1 –**

Bonjour !

Permettez-moi en premier lieu de vous dire comment j'ai vécu ce 6 juillet 2013 et les jours suivants.

2013-07-06 Edmonton, Alberta 5h30 heure locale

Ma tablette sonne et me réveille m'indiquant que des messages ou alertes arrivent.

Rien ne presse nous sommes en vacances, en route vers les parcs nationaux des Rocheuses et Vancouver.

6h30 Mon téléphone sonne. Il y a quelque-chose d'anormal qui se passe. Je réponds.

C'est mon fils de Sherbrooke qui m'informe de la catastrophe. Explosion, feu et morts assurément selon les nouvelles. Vivement la tablette pour constater la situation via les médias.

Nous, mon épouse, sa sœur et moi devenons très inquiets puisque que mon beau-frère, son fils ainsi que mon frère et son fils sont pompiers et que nous sommes dans l'impossibilité de les rejoindre ou d'avoir de leurs nouvelles. Les communications sont coupées.

8h30 Un appel téléphonique de notre fils de Vancouver qui nous recommande, insiste en pleurs, que nous retournions à Lac-Mégantic pour aider. Il me fait impliquer dans différentes organisations comme bénévole.

2013-07-06 Jasper, Alberta 16h30 heure locale

Mon beau-frère de Québec, après une visite à Lac-Mégantic, nous appelle et nous informe que tous les nôtres sont sains et saufs mais que la ville est comme un champ de bataille. Gros soupirs de soulagement.

Jusqu'à notre retour le 2013-08-22 nous sommes en continu sur la radio de Radio-Canada, en contact journalier avec famille et amis pour suivre l'évolution.

Partout, durant le reste de notre voyage nous rencontrons une solidarité incroyable à notre égard, à celui de Lac-Mégantic. Que ce soit lors de notre inscription dans les campings. Au moment d'une rencontre de gens d'Amos à lac Louise, que nous ne connaissons pas et qui, en pleurs, nous font de gros câlins. À l'entrée d'Abbotsford BC où un immense panneau réclame sur le long de l'autoroute qui en grosse lettre clame : « Help Lac-Mégantic ». Oui oui, Lac-Mégantic en français. Au Costco de Vancouver où, à chacune des caisses, un énorme cruchon invite les gens à donner pour Lac-Mégantic.

Ce qui m'a le plus marqué c'est l'impact qu'a eu cet accident sur les gens et en particulier sur mon frère pompier. Plusieurs fois semaines, il me disait : « Qu'est-ce qui va arriver à notre ville ? ». Cette même interrogation est revenue à chacune de nos rencontres et ça pendant plus d'un an. Elle est revenue périodiquement par la suite. Il avait connu l'enfer sur terre.

Voilà un très bref sommaire de ce que j'ai vécu.

Allons maintenant au sujet pour lequel je m'adresse à vous :

« Comment l'emplacement ou l'exploitation de la voie de contournement proposée m'affecterait-il? Quels sont les avantages attendus ou les préoccupations que j'ai concernant la voie de contournement proposée ».

Premièrement ma résidence est à +/- 205 mètres de la voie actuelle. Le nouveau tracé sera à plus de 1700 mètres. Le nombre de maisons entre 0 et 500 mètres de la voie actuelle passera de 1218 à 256, pour les 3 municipalités touchées.

Les passages à niveau seront réduits de 16 à 5. D'où moins de risques d'accident et moins de sifflets de train la nuit.

La voie ne passant plus dans le centre-ville libérera ainsi une surface qui permettra de développer cet espace et d'agrandir de ce fait le centre-ville.

Depuis l'achat de la voie par CPKC le nombre de trains s'est multiplié passant de 1- 2 par semaine à 2-4 par jour. La longueur des trains est rendue à +/- 13,800 pieds (4.2 km) ce qui bloque l'ensemble des traverses à niveau de la ville dans un même temps.

Actuellement CPKC, par respect pour notre ville, fait circuler ses trains à 16 km/h mais elle pourra éventuellement se faire à 64 km/h selon les bons désirs de CPKC pour améliorer la fluidité.

On sait que CPKC a ouvert un port en eau profonde à St-Jean Nouveau-Brunswick et en avait déjà un à Searsport Maine. Cette accessibilité aux porte-containers, la distance réduite de +/- 320 km en passant au travers du Maine via ici ne fera qu'augmenter le nombre de trains et de ce fait exiger que la vitesse soit à 64 km/h pour assurer une fluidité maximale entre ces ports et Montréal/Toronto.

De plus, ce trajet plus court entre le Nouveau-Brunswick et Montréal/Toronto en utilisant le train versus les camions remorques ne sera que bénéfique pour l'environnement. On sait que le train excelle pour les longues distances et les gros volumes.

En déplaçant la cour de triage dans le parc industriel, on éliminera la possibilité de trains fous tout en facilitant le service à nos industries.

Les inquiétudes de certaines gens pour l'eau sont gonflées par une méconnaissance quand on sait que dans l'ouest canadien, le sud-ouest américain, en Californie et dans les déserts de ce monde on trouve suffisamment d'eau pour fonder des villes et/ou développé des champs de culture.

Bref, le tracé retenu a été établi puis analysé par plusieurs équipes d'ingénieurs, analysé et accepté par le BAPE 2 fois plutôt qu'une, par CPTAQ, une firme d'ingénieur en hydrogéologie il est temps de passer à la construction, il est grand temps.

Pour toutes ces raisons, je suis pleinement en faveur de la voie de contournement.

Ma préoccupation est la suivante.

On a construit le pont Samuel-de-Champlain à Montréal en +/- 4 ans en passant au-dessus de la voie maritime et du fleuve St-Laurent, devant travailler dans un milieu habité d'une population nombreuse et ce en faisant les plans tout en construisant.

Comment se fait-il que chez nous après plus de 12 ans on en est encore à ce point alors que nous sommes sur la terre ferme et en milieu rural?

Merci!

Jacques Dostie  
Lac-Mégantic